

N/REF : 27/04/2025 8H24 C:000053 I:02642
V/REF : 8198045
V/Appel du Dimanche 27/04/2025 a 8H24

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BLS
IMMEUBLE : LES BLASONS -BLS
10, BD DE LA TOUR AUVERGNE
.
35000 RENNES

Rennes, le 13 Mai 2025

Référence Marché: Multi-Techniques d'Urgences
LOCALISATION : ALLEE N 10 - LOGEMENT DE ME OLIVIERI AU 3EME ETAGE -TL*02 99316132*
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE AU NIVEAU DU CUMULUS NON MAITRISABLE
Donneur d'ordre : Sté Perm anence SOFRATEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 27/04 A 11H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME OLIVIERI AU 3EME ETAGE
RECHERCHE ET LOCALISATION DE LA FUITE SUR L'ECROU LIBRE SORTIE EAU
CHAUDE SANITAIRE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU JOINT DEFECTUEUX
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 28/04/25 a 14H41 Mme M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait	Intervention Plomberie <=2H00	1	304,17	304,17
TOTAL H.T.					304,17
T.V.A. a 10,00%					30,41
TOTAL T.T.C.En EURO					334,58

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.